

Onze obligations orphelines

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucun remplaçant n'est désigné par l'agent**. Confier une obligation réglementaire à quelqu'un est un acte d'organisation, et il engage la personne désignée.

Départ	Obligations concernées	Échéance la plus proche
2024	4	03/2027
2025	5	11/2026
Mai 2026	2	09/2026

Une sortie d'entreprise déclenche la fermeture des accès, la restitution du matériel et le solde de tout compte. Elle ne déclenche pas la réattribution des obligations réglementaires, parce que personne ne les a listées à cet endroit-là.

Les trois à échéance sous quatre mois

Obligation	Échéance	Service de rattachement	Dernière preuve versée par
------------	----------	-------------------------	----------------------------

A	15/09/2026	Exploitation	Une personne encore présente
B	30/09/2026	Technique	Une personne encore présente
C	30/11/2026	Qualité	Le responsable parti

Sept des onze ont une dernière preuve versée par quelqu'un d'autre que le responsable désigné. C'est souvent la personne la mieux placée, et elle est parfois encore là — l'information existait, elle n'était simplement reliée à rien.

Ce qui est fourni

Élément	Fourni ?
Les 11 obligations et leur échéance	Oui
Le service de rattachement	Oui
L'auteur de la dernière preuve	Oui
Une proposition de responsable	Non

Ce qui l'éviterait à l'avenir

Une sortie d'entreprise qui interroge le référentiel d'obligations au même titre qu'elle interroge les accès. C'est un point à ajouter à une procédure existante, et non une procédure nouvelle.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.